

greffier et je ne sais pas s'il est à propos de remercier tous les fonctionnaires, l'ancien inspecteur général des banques, M. Elderkin, M. Ryan et M. Rasminsky, de la Banque du Canada, soit tous ceux qui ont pu aider ce Comité à terminer l'étude des bills C-222, C-190 et C-223.

(Traduction)

Le PRÉSIDENT: Ce commentaire reflète l'opinion de tout le Comité, car, en ce sens, M. Elderkin n'était pas conseiller seulement du ministre des Finances, mais aussi du Comité, dans ce domaine ardu, et je sais que nous lui souhaitons tous une heureuse retraite. Évidemment, nous devons inclure M. Ryan et les autres fonctionnaires du ministère qui ont travaillé avec nous.

M. SHARP: Monsieur le président, j'aimerais dire un mot. A titre de ministre parrain de cette mesure législative, j'aimerais féliciter le Comité de l'examen approfondi qu'il a fait du projet de loi. Le plus beau compliment que je puisse faire au Comité est peut-être de lui dire que ses délibérations, selon moi, ont permis d'améliorer le bill. Je conviens avec vous, monsieur le président, que le Comité a donné un exemple, par ses travaux, de la façon dont les comités parlementaires peuvent fonctionner et j'espère que cela encouragera tous les députés à s'occuper avec autant de diligence que vous des travaux des comités.

M. LAMBERT: Monsieur le président, permettez-moi de dire ceci. J'espérais ajouter un post-scriptum aux propos du ministre dans le dessein d'encourager les ministres à soumettre eux aussi un plus grand nombre de projets de loi aux comités. J'ajouterais que je ne voudrais pas voir le Comité mettre fin à ses séances sans dire un joyeux bonjour aux quasi-membres du Comité, les représentants de l'Association des banquiers canadiens.

(Texte)

M. CLERMONT: Il ne faudrait pas oublier, au nom des députés d'expression française, comme moi, de remercier les interprètes qui ont facilité la compréhension de nos remarques par nos collègues d'expression anglaise. Je me joins aussi à vous pour remercier nos deux recherchistes, analystes ou économistes, qui ont aidé ce Comité à mieux travailler, si je peux employer cette expression.

M. COMTOIS: Monsieur le président, j'aimerais formuler un souhait avant de terminer cette séance, c'est que tous ceux qui ont participé à ce Comité soient encore ici dans dix ans pour la prochaine révision de la Loi sur les banques.

Le PRÉSIDENT: C'est un souhait ou un reproche?

(Traduction)

Eh bien, messieurs...

M. MONTEITH: Si j'ai bonne mémoire, M. Cameron et moi-même sommes les deux seuls présents à avoir pris part à la dernière révision de la loi sur les banques.

Le PRÉSIDENT: Ce n'est pas je veuille rabattre cette bonne humeur, mais le Comité lui-même a encore du travail pour environ une demi-heure et nous parlerons des travaux futurs, monsieur Cameron. Je demanderai à ceux qui ne sont pas membres du Comité de bien vouloir se retirer; nous allons tenir une séance à huis clos pour mettre la dernière touche à notre rapport. Ce ne devrait pas être long.